

Coopération entreprise 1/2

CONTEXTE DE L'ACTION :

Approcher la relation avec les entreprises dans une logique de parcours d'insertion consiste à intégrer l'activité de relation avec les entreprises dans l'activité d'accompagnement. Il s'agit de considérer l'entreprise comme un acteur à part entière du parcours d'insertion de la personne accompagnée.

L'entreprise est ainsi présente tout au long du parcours d'insertion sociale et professionnelle sous différentes formes et contribue activement à la préparation du futur candidat et son maintien dans un emploi et/ou un métier qui aura contribué à sa réussite. On parlera alors d'une relation entreprise intégrée dans une pratique d'accompagnement dans l'emploi au sens large, qu'il soit effectué par un accompagnateur et/ou par un Chargé de Relation Entreprise.

La formation que nous proposons concourt à favoriser les périodes d'emploi pour :

- Aider la personne accompagnée à intégrer le plus vite possible et de la meilleure manière possible son nouvel emploi
- Faire en sorte que la période en emploi favorise la poursuite du parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Amener l'entreprise à devenir acteur et ainsi l'engager de manière durable dans le processus d'insertion

Le travail des structures d'intermédiation consiste ici à permettre la mise en relation progressive en développant une posture, des processus et des outils spécifiques par rapport aux autres acteurs du marché. La relation entreprise des structures d'intermédiation devient ainsi un acte d'accompagnement plus qu'un acte de recrutement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Il sera question au cours de cette formation :

- D'identifier le rôle et le positionnement de la Relation avec les entreprises au sein d'une structure d'accompagnement global vers et dans l'emploi.
- De définir les phases de la relation entreprise et les mettre en lien avec celles de l'accompagnement pour renforcer l'efficacité des parcours de formation et/ou d'insertion
- De savoir rentrer en relation avec les entreprises et savoir proposer une offre de collaboration argumentée
- De monter et outiller ses processus d'intermédiation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Identifier les articulations nécessaires entre accompagnement de la personne et collaboration avec les entreprises
- Développer une posture permettant de se sentir légitime dans son travail d'intermédiation.
- Réfléchir à ses méthodes et techniques d'intermédiation
- Travailler un argumentaire de présentation de son offre de service pour mieux dialoguer avec une entreprise

PROGRAMME DE LA FORMATION :

jour 1 : Replacer la relation entreprise dans une approche intégrée du métier d'accompagnement

- La place de l'entreprise
- Les spécificités des collaborations avec les entreprises pour les conseillers (projet, formation, recrutement, stage, parrainage...)
- Les besoins des entreprises et des personnes accompagnées : qui est le client ?
- Études de cas et analyse de pratiques des stagiaires
- La relation entreprise dans le cadre du parcours d'insertion

Jour 2 : S'outiller sur sa fonction d'intermédiation entre les personnes accompagnées et les entreprises

- L'accompagnement dans l'emploi : délimitation et objectif
- Construire ses processus de travail d'intermédiation
- Volet entreprise
- Volet accompagné



Coopération entreprise 2/2

- Identifier les outils nécessaires par type de collaboration avec l'entreprise (stage, tutorat, emploi de parcours...)
- Construire son argumentaire et présenter sa mission

Jour 3 : L'intégration dans l'emploi : Préparer son candidat.

- Les situations d'emploi et l'impact sur les comportements des candidats
- La préparation des candidats à l'intégration : élément du maintien dans l'emploi
- Quels outils et techniques pour cette préparation ?

RYTHME DE LA FORMATION :

La formation se déroule sur un rythme de 3 jours en continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

A l'issue des journées, il sera demandé aux stagiaires de mettre en œuvre 1 ou 2 techniques ou protocoles vus et/ou construits pendant la formation en s'appuyant sur les principes méthodologiques (Expérimentation).

NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL :

Nous favorisons les pédagogies actives et tenons à ce que les liens avec la réalité de terrain soient effectués dès le premier jour de la formation.

Pour cela, et selon les groupes, le matin est consacré à la mise en place, par les échanges, des éléments conceptuels et théoriques nécessaires à la mise en application, les après midi sont consacrés à des situations amenées par les stagiaires. Les échanges de pratiques s'organisent ici autour d'une méthode adaptable et déclinable aux différents environnements dans lesquels se trouvent les stagiaires.

ACCESSIBILITÉ :

Vous êtes en situation de handicap :

Nous sommes là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Des aménagements particuliers peuvent être mis en place durant la formation et lors des périodes d'exams.

Contact : Françoise Morin - 04 42 20 81 66

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ REQUIS

- ▶ *Accompagnateurs sociaux et professionnels, référents uniques de parcours, conseillers emploi ou conseillers en insertion professionnelle travaillant en direction de publics en insertion sociale et professionnelle dans le cadre du dispositif RSA*
- ▶ *Encadrants d'accompagnants souhaitant renforcer l'organisation du travail de leurs équipes sur une base méthodologique commune*

NOS TARIFS POUR CETTE FORMATION :

En individuel : en FOAD = 700,00 € Net de Taxes
en présentiel = 900,00 € Net de taxes

En groupe : 1400 € Net de taxes par jour (frais de déplacement non compris) Effectif pressenti : de 6 à 12 personnes par groupe

MODALITÉS D'ACCÈS :

En FOAD : Constitution d'un groupe de 5 personnes maximum par mois selon les inscriptions.

En présentiel : sessions inter ou intra
(nous consulter)